

SOMALIE

2014

Ahmed Dualeh / a.dualeh@afdb.org





SOMALIE

- L'économie essentiellement informelle de la Somalie est caractérisée par d'importantes lacunes d'informations et de données qui rendent très incertaines les estimations des agrégats économiques.
- Des avancées significatives ont été enregistrées dans les opérations de consolidation de la paix et de reconstruction de l'État tout comme dans le programme de relance économique, avec le concours des donateurs qui ont fourni un appui substantiel.
- Malgré le prolongement du conflit, le secteur privé reste très dynamique dans les régions les plus stables du pays.

Vue d'ensemble

En 2010 (dernière année pour laquelle des données officielles sont disponibles), le PIB du pays a été estimé à 5.8 milliards USD, soit 600 USD par habitant. Selon les estimations pour 2013, le PIB réel a augmenté de 5 à 6 % tandis que la hausse des prix à la consommation a été de 2 à 3 %. L'agriculture est le pilier de l'économie et des moyens d'existence, puisqu'elle représente environ 60 % du PIB et fournit 65 % des emplois. L'élevage assure environ 40 % du PIB et plus de 50 % des recettes d'exportation. Le pays exporte aussi du poisson, du charbon de bois, des bananes, des cuirs et des peaux et de la ferraille. Il produit aussi du sucre, du sorgho et du maïs pour le marché intérieur. La Somalie est fortement tributaire des importations de produits alimentaires, de carburants, de matériaux de construction et de produits manufacturés. En dépit du prolongement du conflit, les régions les plus stables du pays ont un secteur privé dynamique, notamment pour les services financiers, l'approvisionnement en eau, la fourniture d'électricité et d'autres services essentiels. L'économie somalienne dépend encore dans une très large mesure de l'aide et des transferts de fonds de l'étranger. L'aide humanitaire et l'aide au développement ont atteint en 2012 750 millions USD, soit environ 76 USD par habitant. Les transferts de fonds provenant de l'extérieur, dont le montant varie selon les estimations entre 1 et 1.5 milliard USD par an, constituent la plus importante source de capitaux et de richesse nationale. Les fonds et les compétences provenant de l'étranger permettent aussi de fournir les infrastructures qui font cruellement défaut. Sur le plan national, le Gouvernement fédéral de Somalie (GFS) tire ses principales ressources de l'aéroport et du port de Mogadiscio.

Le montant de la dette publique extérieure globale de la Somalie envers les créanciers publics est estimé à 5.7 milliards USD (soit environ 80 % du PIB), dont 1.5 milliard USD dû aux créanciers multilatéraux (79 % en arriérés) ; 2.5 milliards USD dus aux créanciers du Club de Paris (pour l'essentiel en retard de paiement) et 1.6 milliard USD dus aux créanciers bilatéraux hors Club de Paris.

Le 16 septembre 2013, le gouvernement fédéral et la communauté internationale ont approuvé le Nouveau Pacte pour la Somalie. Ce pacte énonce les priorités fondamentales se rattachant aux cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État approuvés dans le cadre des principes du Nouveau Pacte pour l'engagement dans les États fragiles, qui contient une disposition spéciale pour le Somaliland. L'aide financière au développement sera mobilisée et acheminée au moyen d'un nouveau dispositif financier, le Fonds somalien pour le développement et la reconstruction. Pour remettre sur pied l'économie somalienne et améliorer la fourniture de services, le Gouvernement fédéral de la Somalie a élaboré un plan de relance économique étalé sur deux ans (2014-15) qui a été présenté en même temps que le Pacte.



Secteur du commerce extérieur

Les principaux partenaires commerciaux de la Somalie sont les Émirats arabes unis, le Yémen et Oman. La Somalie est en principe membre du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (COMESA), mais elle n'a pas été en mesure d'intervenir dans le cadre de ce marché au cours des dernières années. Toutefois, compte tenu de sa reconstruction en tant qu'État somalien reconnu par l'Union africaine, le pays devrait bientôt pouvoir adhérer à l'accord d'intégration régionale du COMESA. La demande présentée par la Somalie pour devenir membre de la Communauté de l'Afrique de l'Est est toujours en cours d'examen. Elle a cependant des accords de libre-échange avec plusieurs pays, dont la Chine et le Kenya. En 2010 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), la Somalie a enregistré un déficit commercial de 740 millions USD (soit environ 13 % du PIB).

Relations avec les donateurs et coordination

La communauté internationale maintient son programme de réengagement en faveur de la Somalie en reconnaissant le gouvernement fédéral et en lui fournissant un appui. La communauté internationale a largement approuvé le Nouveau Pacte pour la Somalie à Bruxelles, où les annonces de contribution ont atteint 1.8 milliard EUR. Une nouvelle mission de l'ONU en Somalie (UNSOM) a été mise en place en juin 2013. Certains pays, comme le Royaume-Uni et la Turquie, ont déjà ouvert des ambassades et d'autres se sont engagés à le faire et ont nommé des ambassadeurs. Les mécanismes actuels de coordination de l'aide resteront en place jusqu'à la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de coordination et de financement dans le cadre du Nouveau Pacte pour la Somalie. Les principaux donateurs intervenant en Somalie se sont regroupés au sein du Forum des partenaires de développement de la Somalie. Un Groupe de travail technique pour la Somalie sur la dette extérieure a récemment été créé. Ce Groupe est composé des créanciers bilatéraux et multilatéraux et coprésidé par le Gouvernement fédéral de la Somalie, mais aussi par le Fonds monétaire international et par la Banque mondiale, qui ont des mandats bien définis dans ce domaine.

Au moment où cette note a été rédigée, la Somalie avait pu recevoir des fonds, principalement au titre du Pilier III de la Facilité en faveur des États fragiles de la Banque africaine de développement (BAfD), à hauteur de 2.5 millions d'unités de compte [UC] de la BAfD. Ces fonds ont servi à financer le projet de reconstruction des systèmes de gestion financière en Somalie (1.3 million d'UC) ; le renforcement des capacités statistiques sur l'ensemble du territoire somalien, y compris les régions du Puntland et du Somaliland (1.0 million d'UC) ; et la désignation au ministère des Finances et de la Planification de deux experts en dette extérieure, en vue de la mise en place et du renforcement des capacités de l'Unité de gestion de la dette (0.2 million d'UC). La BAfD envisage aussi de fournir un appui supplémentaire pour renforcer les capacités statistiques au niveau fédéral. Dans ce domaine, la réhabilitation des installations, l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mise en place d'un système statistique et la formation et le renforcement des capacités humaines sont actuellement les trois grandes priorités.

La BAfD réalise aussi un certain nombre d'études d'évaluation des besoins en infrastructures dans les sous-secteurs de l'énergie, des transports, des technologies de l'information et de la communication, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement. Ces études déboucheront sur l'élaboration d'un Plan d'action pour l'infrastructure en Somalie, qui sera intégré au Document stratégique de réduction de la pauvreté du pays. La BAfD a aussi rédigé un document d'orientation sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, qui sera éventuellement intégré au cadre général de renforcement des capacités qui devrait être élaboré sous la direction du Cabinet du Premier ministre avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement.



La BAfD va lancer le Projet d'appui institutionnel à la gouvernance économique et financière qui mettra en œuvre les principaux aspects du Plan d'action du gouvernement pour la réforme de la gestion des finances publiques.

Le Projet d'appui institutionnel à la gouvernance économique et financière en Somalie mis sur pied par la BAfD sera centré sur les aspects essentiels des mesures globales de réforme, et notamment sur la Banque centrale. Il confortera les progrès accomplis par le Gouvernement fédéral de la Somalie dans la gestion des finances publiques et dans les réformes macro-budgétaires, dans des domaines comme l'établissement des budgets, les rapports de vérification des comptes, le renforcement de la transparence et la mise en place d'un service fiduciaire chargé de l'aide extérieure.

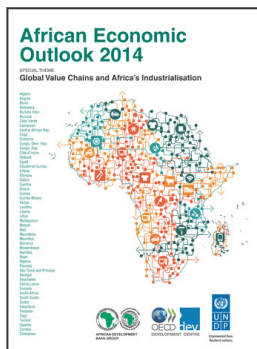
Évolution politique

La Conférence sur le Nouveau Pacte pour la Somalie, tenue à Bruxelles en septembre 2013, a souligné l'importance d'une politique inclusive et d'une entente mutuelle pour construire un fédéralisme fort et efficace. Dans ce contexte, elle s'est félicitée de la mise en place de l'Administration intérimaire de Jubba et s'est déclarée favorable à la Vision 2016 qui prévoit l'adoption de la Constitution fédérale pour la fin 2015 et la tenue d'élections en 2016.

En décembre 2013, à la demande du président, le Parlement a décidé de démettre de ses fonctions le Premier ministre. Le président en a désigné un autre et un nouveau gouvernement a été formé et approuvé par le Parlement le 21 janvier 2014.

Depuis sa prise de fonction, le GFS a avancé dans la mise en place d'une administration fédérale et la consolidation de l'unité nationale. Sous l'égide du gouvernement turc, des discussions sont en cours entre le Somaliland et le GFS.

Des avancées continuent d'être enregistrées sur le front de la sécurité et de la lutte contre la piraterie. Au cours de l'année 2013, des fissures ont commencé à apparaître dans la direction du groupe djihadiste Al-Shabaab. Sous l'effet de ces dissensions et des opérations conjuguées de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des forces de sécurité somaliennes, Al-Shabaab continue de perdre du terrain.



Extrait de :
African Economic Outlook 2014
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Somalie », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-56-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.